

Solidaires en action N° 126

Le 6 mai 2015

13 et 14 juin à Guéret : reconquérir les services publics

Le gouvernement diminue la voilure des services publics en les plaçant sous une cure d'austérité sans précédent : 50 milliards d'euros de réduction des dépenses publiques d'ici 2017 soit 20 milliards pour la protection sociale, 19 milliards pour l'Etat, 11 milliards pour les collectivités territoriales. Il a même encore alourdi cette ponction drastique de 4 milliards. Le gouvernement continue d'appliquer le credo libéral d'une relance économique par la compression des dépenses et du secteur public, la multiplication des cadeaux aux entreprises, malgré l'échec de cette politique. Une autre politique économique de relance est possible, fondée sur une augmentation des bas salaires et des minima sociaux, sur l'investissement public et avec une réforme fiscale juste. La transition écologique doit être partie prenante de cette politique.

Nous défendons les services publics, pour la redistribution des richesses : Nous refusons les privatisations, la marchandisation du service public. Quand l'action publique disparaît, c'est le secteur marchand qui prend le pas, c'est l'argent qui gagne et c'est le-la citoyen-ne qui perd ! Le service public permet à chacun-e, y compris aux plus fragiles, d'accéder aux biens et services indispensables à la satisfaction des besoins sociaux.

Nous défendons les services publics, pour la correction des inégalités territoriales : Les usager-es doivent bénéficier d'un accès égal au service public en zone rurale comme en zone urbaine. La réforme territoriale, centrée sur la constitution de grandes métropoles urbaines concurrentielles économiquement au niveau européen ne peut aboutir qu'à désertifier davantage les zones rurales sans pour autant développer les services publics dans les zones de banlieue en déshérence.

Nous défendons les services publics, pour répondre aux nouveaux besoins : De nouveaux besoins sont apparus suite aux mutations sociales et économiques, ou suite à l'apparition de nouvelles technologies... Ainsi, avec l'allongement de la durée de vie, la perte d'autonomie des personnes impose que de nouvelles structures soient créées et que de nouvelles missions soient intégrées dans le service public. Mais ce sont aussi les évolutions de besoins en matière de recherche, de logement, d'environnement et de santé... qui appellent de nouvelles extensions des services.

Nous défendons les services publics, pour l'emploi public : Au sein des services publics, il y a des femmes et des hommes qui servent l'intérêt général. Battons-nous pour l'emploi public, contre les suppressions d'emplois des secteurs déclarés non prioritaires par le gouvernement et contre la précarisation de l'emploi public. Il y a près d'un million d'agents publics contractuels sur 5,5 millions d'agents publics ! Battons-nous pour l'intégration de tous et toutes dans le statut général de la fonction publique, garant d'indépendance et d'égalité de traitement des usagers dans l'exercice des missions de service public.

Solidaires sera présent les 13 et 14 juin à Guéret, le samedi pour la manifestation nationale de défense des services publics et le dimanche pour le lancement d'assises nationales et d'un manifeste des services publics du XXIème siècle.

Paris le 12 mai : la loi Macron, c'est toujours non

Les organisations syndicales d'Île-de-France, CGT, FO, FSU et Solidaires ont contribué à informer et mobiliser les salarié-es contre les **contre-réformes mises en œuvre par le gouvernement sur injonction du MEDEF et de la Commission européenne**. La loi dite de « sécurisation de l'emploi », la contre-réforme des retraites, le pacte de responsabilité... loin d'être des solutions à la crise que traverse notre pays constituent de dangereux reculs sociaux pour l'ensemble des salarié-es !

La loi Macron va encore accentuer cette politique régressive et dangereuse. C'est bien pour cela que les salarié-es ont manifesté dès le 26 janvier, premier jour du débat à l'Assemblée nationale, ou encore le 9 avril dernier, où des centaines de milliers de salarié-es se sont mobilisé-es.

Malgré cela, **le gouvernement fait la sourde-oreille et le projet de loi Macron sera débattu et soumis au vote des sénateurs le mardi 12 mai et pourrait être aggravé**. Les syndicats d'Île-de-France CGT, FO, FSU et Solidaires appellent les salarié-es à se rassembler le 12 mai à partir de 11h30 devant le Sénat.

Radio France : une grève historique

Radio France vient de connaître la grève la plus longue de son histoire. Non pas pour des augmentations de salaire mais bien pour défendre l'emploi, les contenus de programmes, l'organisation de l'entreprise, ses locaux de travail, ses missions de service public. En résumé, pour défendre Radio France et ses spécificités de média audiovisuel public. Après l'étranglement budgétaire amorcé par la droite et aggravé par la gauche, après la nomination d'un PDG porteur d'un projet purement libéral de réduction de l'entreprise, après des années de gestion humaine calamiteuse par une DRH brutale et rétrograde, le conflit était inévitable. **Les grévistes (souvent jeunes, pour qui c'était la première grève dure) ont été très nombreux, actifs et déterminés.** A l'exception notable des syndicats de journalistes, l'unité syndicale a été totale (la levée du préavis, en deux temps, n'est pas significative de dissensions). Et les objectifs de défense du service public ont été, globalement, très bien perçus par les auditeurs-trices.

Demandée par l'intersyndicale suite au blocage des négociations, la nomination d'un médiateur par le Ministère de la Culture doit rapidement montrer ses premiers effets. Pour l'heure, SUD Radio France reste très réservé sur l'action du médiateur. **La vigilance est plus que jamais de mise ; le combat n'est pas terminé.**

Nous remercions très sincèrement les organisations syndicales de Solidaires et toutes celles et ceux qui, d'une manière ou d'une autre, nous ont manifesté leurs soutiens très chaleureux.

BnF : victoire des salarié-es du nettoyage

Après 13 jours de grève, nous, agent-es de nettoyage du site Tolbiac de la Bibliothèque nationale de France avons enfin trouvé une sortie positive au conflit qui nous opposait à notre employeur Onet Services, société de sous-traitance ayant emporté le marché du nettoyage de la BnF en 2013. Nos revendications portaient surtout sur le sous-effectif qui nous accablait depuis la reprise de ce chantier, le personnel étant en effet passé de 61 à 44 agent-es. Nous avons décidé le 9 avril, jour de grève nationale contre la politique d'austérité, de cesser le travail. Notre détermination aura permis de satisfaire plusieurs revendications essentielles.

Le protocole de fin de grève signé par la direction d'Onet et les délégués du personnel prévoit **l'attribution d'un volume de 100 heures complémentaires** à répartir entre les agent-es et **l'embauche de 3 salarié-es en CDI**, à partir de mai. Nous avons pu obtenir ces contrats pour nos collègues sur contrats précaires travaillant déjà sur le site Tolbiac de la BnF. La direction d'Onet s'engage également à ne procéder à aucune sanction contre les agent-es ayant exercé leur droit de grève. Et nous avons pu gagner la mise en place d'un groupe de travail chargé d'une révision du matériel et des tenues de travail, ainsi que le paiement de trois jours de grève. La direction de la BnF s'est engagée à étudier les modalités de mise en place d'une charte sociale avec son prestataire, ce que la section syndicale SUD Culture BnF s'attachera à suivre. Cette charte sociale doit permettre, entre autre, de garantir tous les droits des salarié-e-s, y compris ce qui concerne les acquis sociaux.

Plus largement, ce type de conflit étant de plus en plus courant dans la fonction publique, nous réaffirmons que la **réinternalisation de la sous-traitance au sein des établissements publics est la seule solution admissible** pour un juste traitement de salarié-es trop souvent coincé-es entre le marteau et l'enclume. Ce qui veut dire qu'il faut nous titulariser ou nous contractualiser, puisque nous sommes de fait des agent-es de la BnF. Nos tâches ne sont pas des missions annexes, mais un travail indispensable à la BnF. Cela doit donc se traduire par notre intégration au sein de celle-ci : **Balayons le sous-effectif, les bas salaires et la sous-traitance !**

Education : la lutte contre la LGBTphobie

Les LGBTphobies, c'est-à-dire **les violences et discriminations à l'égard des lesbiennes, gays, bi-es et trans, sont bien présentes au sein de l'Education Nationale, tant pour les élèves que pour les personnels.** Ces violences et discriminations sont bien trop souvent invisibilisées, et bien peu de moyens sont donnés pour lutter contre toutes les formes qu'elles peuvent prendre. Les offensives réactionnaires récentes n'ont fait qu'amplifier les LGBTphobies, et nos institutions (gouvernement, ministère, rectorat) ne prennent pas en considération ces problématiques. Il est temps d'exiger une plus grande prise en compte de ces questions au sein de l'Education nationale.



A l'initiative du Collectif Education contre les LGBTphobies en milieu scolaire (FCPE, Fep-CFDT, Ferc-CGT, FSU, SGEN-CFDT, Sud Education, UNEF, FIDL, UNL), **une journée visant à s'informer et se former sur ces enjeux, et à interpeller médias et institutions est organisée le 13 mai**, avec un colloque à l'auditorium de l'Hôtel de ville de Paris et un rassemblement à 12h30.

Formation professionnelle des adultes : maintenir la pression

Les organisations syndicales CGT, CFDT, FO, SUD FPA Solidaires, CFE-CGC et CFTC de l'AFPA (Association nationale pour la formation professionnelle des adultes) se félicitent du **succès de la mobilisation organisée le 22 avril** :

- ◆ **1 000 salarié-es se sont retrouvé-es à Paris pour manifester entre Montparnasse et la rue de Varenne**
- ◆ Une participation massive à la grève : 1 salarié-e sur 3 !
- ◆ Des expressions de soutien à l'action engagée pour la **préservation du service public de la formation qualifiante des adultes**.

Ce mouvement de grande ampleur illustre **l'exigence des salarié-es** de voir le gouvernement prendre ses responsabilités pour le maintien d'une formation qualifiante nationale des demandeur-euses d'emploi et des salarié-es confronté-es aux restructurations. Ils exigent les moyens nécessaires qui permettront à l'AFPA de recouvrer son niveau d'activité, le statut national permettant de rendre les services attendus et de répondre, dans des conditions matérielles restaurées, aux besoins en formation qualifiante du pays. Ce rassemblement national a été organisé le jour de la présentation du projet de loi relatif au « dialogue social et au soutien de l'activité des salariés » au Conseil des ministres.

Une délégation des 6 organisations syndicales a été reçue par des conseillers du Premier ministre, du Ministre de l'Economie et du Ministre du Travail. Les représentants du gouvernement ont renouvelé leur soutien à l'AFPA mais ont refusé d'indiquer par quelles mesures concrètes ce soutien allait se traduire, alléguant de travaux toujours en cours...

C'est maintenant que les décisions concrètes doivent être prises ! Face à l'urgence sociale et aux défis économiques à relever, il serait incompréhensible que le gouvernement laisse l'AFPA s'enfoncer dans une crise dont elle ne pourrait plus se relever. **C'est maintenant qu'il faut maintenir la pression !** Les organisations syndicales de l'AFPA appellent les salariés à **accentuer la mobilisation** et à se réunir partout afin d'envisager les suites à donner pour poursuivre l'action.

Education : grève dans les collèges le 19 mai

SUD éducation combat le projet de « Collège 2016 ». Cette réforme était pour l'essentiel déjà cadrée par la loi d'orientation de « refondation », à laquelle nous nous sommes opposé-es car elle porte des logiques d'inégalités, de mise en concurrence, de soumission à l'entreprise, de dégradation des conditions de travail. **Dans un contexte d'austérité, ce projet ministériel ne prévoit aucune disposition pour améliorer les conditions de travail des personnels et les conditions d'apprentissage pour les élèves.**

Il remettrait en cause le collège unique, accentuerait encore les inégalités, augmenterait l'autonomie des chefs d'établissements, induisant une concurrence toujours plus grande entre collègues, équipes, disciplines et établissements, en multipliant des hiérarchies intermédiaires, dans la continuité des réformes statutaires sur les « missions et services ». Le projet ministériel modifie l'organisation des enseignements et des disciplines, sans que les personnels aient pu en débattre.

Sans attendre, partout dans les établissements, nous devons **débattre des enjeux de cette réforme, définir nos revendications, construire la mobilisation pour stopper ce projet et imposer des alternatives.**

Les organisations syndicales SNES-FSU, SNEP-FSU, SNALC-FGAF, SNFOLC, SNETAA-FO, CGT Educ'action et SUD Éducation demandent le retrait de cette réforme et la reprise de discussions sur de nouvelles bases pour la réussite de tou-ttes les élèves. Elles appellent à poursuivre les mobilisations en cours, débattre en AG des conditions de l'amélioration du collège, multiplier les formes d'action et se mettre massivement en grève le 19 mai.

Contre la répression : soutien à Yann Le Merrer

Plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées devant le Ministère de l'économie et des finances à Paris, pour soutenir Yann Le Merrer, représentant du syndicat SUD à la Poste dans le 92, qui a reçu la notification de sa révocation de la fonction publique à la mi-janvier 2015. C'est la première fois qu'un militant syndical est révoqué pour des faits syndicaux à la Poste depuis 1951. Que lui reproche-t-on ? Des prises de parole lors d'assemblées générales pendant le mouvement de grève qui a touché les bureaux de poste des Hauts-de-Seine en 2014. On lui reproche d'avoir aidé les postiers à exprimer leurs revendications, d'avoir élevé la voix pour défendre les droits des travailleurs. En faisant le choix de révoquer un fonctionnaire pour exercice de son mandat syndical, La Poste et le gouvernement veulent envoyer un message : **personne n'est à l'abri, toutes celles et tous ceux qui font le choix de s'exprimer et de lutter peuvent être fauchés par la répression.**

L'intimidation, la discrimination ou le licenciement sont utilisés depuis trop longtemps dans le secteur privé. Le mouvement social contestant des projets inutiles ou menant des luttes pour l'environnement, les sans droits sont aussi victimes de la répression infligée à tous ceux qui osent contester... Dans le public, la situation n'est guère meilleure... Des

maires réclament le droit de licencier des fonctionnaires territoriaux comme ils licencient déjà des contractuel-les, récemment dans l'Education Nationale un enseignant a été muté parce que mal-pensant.

La **mobilisation pour défendre le droit d'expression des salarié-es, le droit de se mobiliser et de faire grève constitue une urgence**. La révocation de Yann est un symbole de cette volonté de mise au pas des mouvements sociaux. Voilà pourquoi Yann doit être réintégré ! Voilà pourquoi nous devons tous le soutenir !

24 avril 2015 : 2 ans après l'incendie du Rana Plaza

La Marche mondiale des femmes, Peuples solidaires, le collectif Ethique sur l'étiquette ont organisé une action de protestation à l'occasion du deuxième anniversaire de cet **accident qui a causé la mort de 1138 travailleurs et principalement travailleuses du textile au Bangladesh**. Les manifestant-es ont dénoncé Benetton, qui refuse une indemnisation correcte des victimes, devant le magasin des grands boulevards à Paris et sont entrés en signe de protestation. Les autres grandes marques ont aussi été dénoncées ainsi que le gouvernement qui refuse de faire voter une loi obligeant à la responsabilité des multinationales. Des actions ont eu lieu au même moment dans plusieurs autres villes.

21 mai 2015 à l'AP/HP : réduction du temps de travail !

Le syndicat SUD Santé Assistance Publique / Hôpitaux de Paris prend aux mots les propos de Martin Hirsch quant à une renégociation de la RTT sur l'AP/HP. Nous disons chiche ! Pour SUD, pas question de défendre un protocole que nous n'avons pas signé en son temps mais bien de **revenir sur une vraie réduction du temps de travail. Pour nous, c'est 4 jours de travail par semaine et 10 000 emplois supplémentaires**. Une mobilisation aura lieu le 21 mai.

Mas Careiron (30) : la mobilisation continue

Le 27 avril, le personnel du Centre hospitalier le Mas Careiron, à Uzès dans le Gard, s'est encore fortement mobilisé à l'appel de l'intersyndicale SUD-FO-CGT-USP.

Rassemblé-es dans l'entrée et le hall de l'administration autour d'un barbecue convivial, nous avons ensuite été reçu-es froidement par le directeur, qui a maintenu **son refus de négocier son plan d'économie**. Le personnel a manifesté bruyamment sa colère et son souhait d'ouvrir des négociations, avec ou sans lui. L'assemblée générale qui s'est tenue dans la foulée a donc décidé de prendre acte du blocage de la situation dans notre établissement du fait unilatéral du directeur. La grève reconductible a été votée à compter du lundi 5 mai. **Le personnel dénonce fermement l'attitude méprisante du directeur et l'appelle à démissionner ou négocier**, en effet nous n'avons pas aujourd'hui face à nous un interlocuteur capable de négocier qui nous entende, comprenne et respecte notre travail.

2 ans après la mort de Clément : combattre l'extrême droite

Le 6 juin 2013 Clément Méric, syndicaliste étudiant et militant antifasciste, était tué par des militants du groupuscule d'extrême droite Troisième Voie. Sa mort s'inscrit dans une longue suite d'agressions de l'extrême droite contre des personnes en raison de leur orientation sexuelle, de leur origine ou de leur religion. **L'exclusion, le rejet de l'autre, la fermeture des frontières, la désignation de boucs émissaires, la dénonciation de l'immigration ou de l'Islam comme responsable de tous les maux sont des attitudes qui conduisent au pire**. L'État entretient un climat délétère en organisant des expulsions massives qui participent à la stigmatisation des immigré-es, en quadrillant les quartiers populaires et en adoptant des lois racistes qui visent spécifiquement certaines catégories de la population. À cela nous opposons notre volonté de vivre ensemble et notre exigence d'égalité des droits et de justice sociale.

Nous réclamons :

- ◆ la fin des contrôles au faciès, des expulsions, des lois racistes.
- ◆ la fermeture des centres de rétention.
- ◆ la régularisation de toutes et tous les sans-papiers avec une carte de séjour de 10 ans.
- ◆ le droit de vote des étrangers.
- ◆ la tenue d'un procès pour les agresseurs de Clément, et la relaxe de ses amis qui seraient mis en cause sans fondement par la justice.

Le 6 juin, à Paris comme dans plusieurs autres villes, nous défilerons en mémoire de Clément et de toutes les victimes du racisme ou des agressions fascistes : **Contre tous les racismes et le fascisme : égalité et justice sociale !**